



SEMAINE  
NATIONALE  
DE LA  
DÉNUTRITION

FICHE D'AIDE  
À LA PRESCRIPTION DE  
**COMPLÉMENTS**  
**NUTRITIONNELS**  
**ORAUX**



LUTTE  
CONTRE LA  
DÉNUTRITION  
LE COLLECTIF

MÉDECINS

# LES COMPLÉMENTS NUTRITIONNELS ORAUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les compléments nutritionnels oraux (CNO) sont des préparations **hyperénergétiques et/ou hyperprotéiques**, enrichies en **vitamines et minéraux**.

Ils sont destinés à compléter l'alimentation en cas de dénutrition. Ils se présentent sous diverses formes : **boissons, crèmes, soupes, jus, biscuits**, etc., avec des goûts et des textures variés.

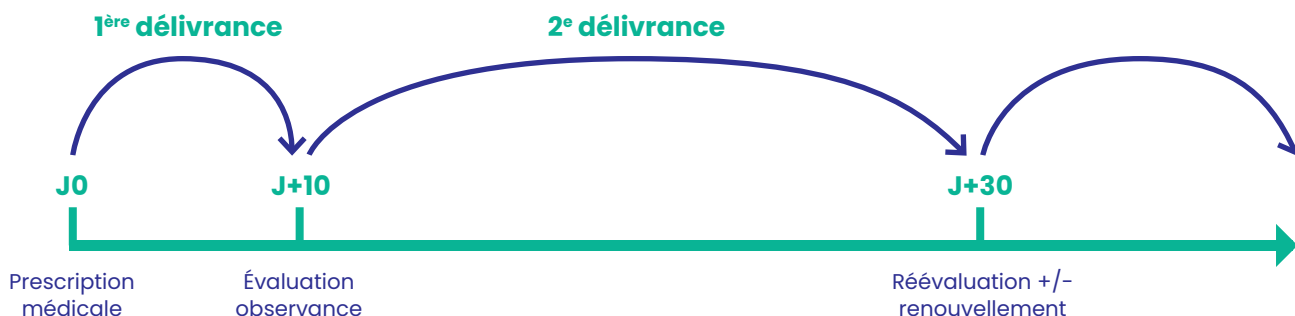
**LES CNO NE REMPLACENT PAS UN REPAS : ILS COMPLÈTENT L'ALIMENTATION. L'ALIMENTATION DOIT ÉGALEMENT ÊTRE ADAPTÉE POUR OPTIMISER LA DENSITÉ ÉNERGÉTIQUE ET PROTÉIQUE DES REPAS.**

## QUAND PRESCRIRE ?

Les CNO sont destinés aux personnes **dénutries\*** en particulier dans les cas de **perte de poids**, de **maigreur** ou de **faiblesse musculaire** associés à une perte d'appétit ou d'**apports alimentaires insuffisants**, dans le cadre de pathologies aiguës ou chroniques, et lorsque les conseils diététiques sont insuffisants.

### MODALITÉS DE PRESCRIPTION

- Prescription **initiale pour 1 mois** (1<sup>ère</sup> délivrance par le pharmacien pour 10 jours),
- Renouvelable à 1 mois **et tous les 3 mois** après réévaluation de l'état nutritionnel



## QUI PRESCRIT ?

- Seul le **médecin** est autorisé à prescrire des CNO.
- Le **diététicien** évalue les apports et les habitudes alimentaires et précise les apports protéino-énergétiques nécessaires pour atteindre les besoins nutritionnels. Le diététicien aide aussi au choix du type de CNO et prodiguer les conseils alimentaires afin de favoriser l'observance.
- Le **pharmacien** pourra adapter, selon l'observance, les formes et arômes dans la limite des apports en énergie et protéines prévus par la prescription.

**Cette bonne complémentarité est la garantie d'une prise en charge optimale.**

## COMMENT PRESCRIRE ?

**Il est recommandé que le médecin précise les apports souhaités en énergie (nombre de kcal) et en protéines sur l'ordonnance**, en lien avec l'évaluation nutritionnelle réalisée, idéalement par un diététicien.

Les échanges avec le patient permettent d'orienter la **forme** (boisson lactée, crème, jus, plat salé ou produit céréalière) et les **saveurs** qui semblent au mieux respecter ses goûts, pour améliorer l'observance.

\*Critères diagnostiques de la dénutrition chez les adultes et personnes âgées de 70 ans et plus, HAS 2019 et 2021

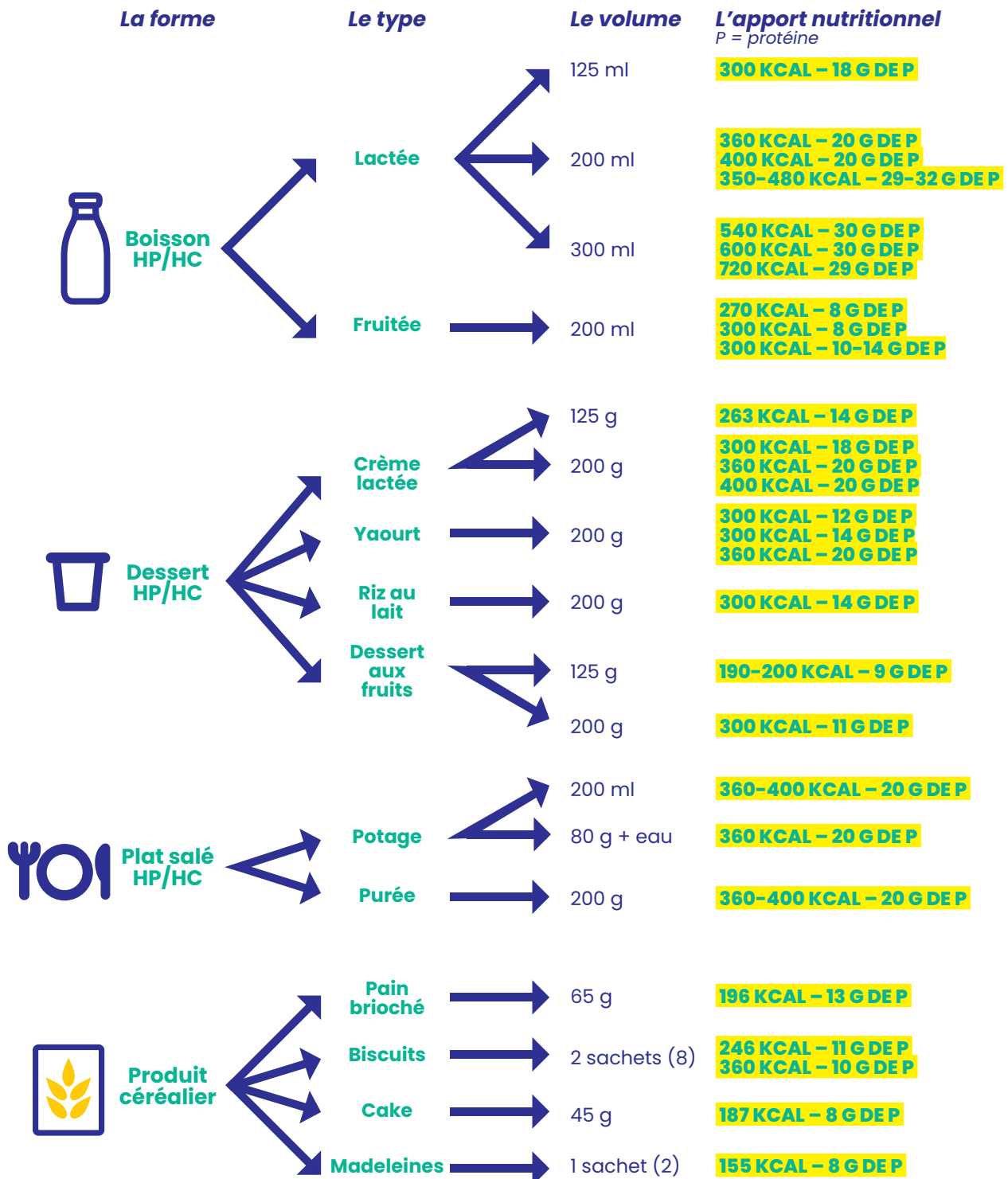
# QUE PRESCRIRE ?

EN DEHORS D'INFORMATIONS PLUS PRÉCISES SUR LES APPORTS ET LES BESOINS NUTRITIONNELS, L'OBJECTIF RECOMMANDÉ EST D'ATTEINDRE AU MINIMUM 400 KCAL ET/OU 30 G DE PROTÉINES PAR JOUR. LES FORMULES LES PLUS CONCENTRÉES PERMETTRONT D'ATTEINDRE CET OBJECTIF AVEC 1-2 PRODUITS PAR JOUR.

Différentes gammes de CNO existent, les critères de choix reposent sur :

- ✦ la **valeur nutritionnelle** (apport en protéines et kcalories),
- ✦ la **forme** (boissons, desserts ou gâteaux),
- ✦ le **goût** (salé ou sucré, lacté ou aux fruits)
- ✦ les **capacités de déglutition** (liquide ou épais)

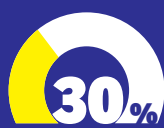
## À PRÉCISER SUR L'ODONNANCE



# DÉ NUTRI TION



de personnes  
en situation  
de **dénutrition**



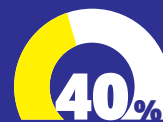
des personnes  
hospitalisées



des enfants  
hospitalisés



des personnes  
à domicile de  
+ de 70 ans



des **malades**  
atteints de  
cancer

## POUR S'INFORMER



[WWW.LUTTECONTRE  
LADENUTRITION.FR](http://WWW.LUTTECONTRE<br/>LADENUTRITION.FR)



RECOMMANDATIONS  
HAS



RECOMMANDATIONS  
SFNCM